

Compte-rendu de la réunion plénière du Conseil de quartier Belleville

13 février 2018

Ecole élémentaire Olivier Métra

Introduction

Mohamad Gassama, adjoint chargé de la propreté, introduit la réunion en annonçant que Frédérique Calandra, maire du 20^e, sa première adjointe, Florence de Massol, et Renaud Martin, élu en charge de la voirie, n'assisteront pas à cette plénière du Conseil de quartier Belleville. C'est donc lui qui sera en charge des réponses aux questions des habitants. Antoinette Guhl, élue du 20^{ème} et adjointe d'Anne Hidalgo en charge de l'économie sociale, solidaire et circulaire (réemploi, recyclage et revalorisation des déchets) et Jérôme Gleizes Conseiller de Paris délégué, chargé de la vie étudiante, de la recherche et de l'enseignement supérieur, le rejoignent ensuite pour représenter la mairie. Les représentants des différentes commissions du Conseil de quartier Belleville président cette plénière.

Présentation du Conseil de quartier, son rôle et ses missions

Mohamad Gassama rappelle que les conseils de quartier sont très importants pour la mairie du 20^{ème}. Ils existent depuis 3 ans sous cette mandature et un processus de renouvellement est actuellement en cours.

Tous les habitants qui le souhaitent peuvent se présenter, jusqu'au 28 février.

Un tirage au sort public aura lieu début mars, qui sera effectué sur la liste des volontaires et sur les listes électorales.

Jacques Buisson, qui anime la réunion, rappelle que le Conseil de quartier est une instance de démocratie participative.

Les conseils de quartier ont pour mission d'encourager l'accès à la participation démocratique de tous les habitants ou usagers d'un quartier et d'inciter à une citoyenneté active, directe, en lien avec la vie quotidienne.

Il précise qu'il n'est pas nécessaire d'être conseiller de quartier pour participer à ses réunions et à celles de ses commissions, ouvertes à toutes et à tous.

Fonctionnement du Conseil de quartier

Les conseillers de quartier décident des projets et sujets sur lesquels ils souhaitent s'investir.

Ils décident également de leur mode de gouvernance, ainsi que de la composition et du fonctionnement du bureau ou de l'équipe d'animation, qui doivent être rediscutés à chaque renouvellement de conseillers de quartier.

La gouvernance du conseil de quartier doit être paritaire.

Budgets

Chaque conseil de quartier du 20^e gère un budget de fonctionnement de 15000€ et un budget d'investissement également de 15000€.

Budgets dépensés :

2015

Fonctionnement : 10 050€

Investissement : 1 530€

2016

Fonctionnement : 12 211 €

Investissement : 2 340 €

2017

Fonctionnement : 12 506 €

Investissement : 1 000 €

Les 7 vœux votés en conseil de quartier

Le conseil de quartier peut présenter des vœux sur des sujets qui le préoccupent.

Ces vœux sont présentés en conseil d'arrondissement, qui les présente ensuite en Conseil de Paris pour qu'ils soient votés.

Les vœux sont des écrits récapitulants la situation et son contexte (que l'on nomme « les considérants »). Leur vote n'oblige malheureusement pas à leur mise en œuvre, mais ils font référence, rappelant ce qui a été souhaité par toutes et tous, y compris les pouvoirs publics. Les 7 vœux votés par le Conseil de quartier Belleville sont en pièce-jointes (consultables aussi sur le blog du Conseil de quartier Belleville).

A noter : *La charte des conseils de quartier du 20^e limite le vote de ces vœux au cadre des réunions plénières. Dans un vœu en juin 2016 le conseil quartier a voté à l'unanimité un vœu pour qu'il soit possible de voter des vœux liés à l'actualité en conseil mensuel. Ce vœu a fait l'objet d'une discussion sans vote au conseil d'arrondissement de septembre, la charte n'est donc pas modifiée.*

On peut noter que 2 vœux ont été votés à Belleville sur la Maison de l'Air en 2017.

Le 1^{er} lors d'un conseil mensuel en mai, le 2^e en juillet lors d'une plénière.

Le 1^{er} vœu a fait l'objet d'un vote au conseil d'arrondissement, porté par le groupe écologiste, le 2^e n'a fait l'objet d'aucune discussion, ni d'aucun vote.

Présentation des 5 commissions du Conseil de quartier Belleville :

De 2014 à 2017, le Conseil de quartier Belleville s'est organisé en 5 commissions.

Chacune de ces commissions a désigné 2 référents :

1. Cadre de vie : Simone Pécondon-Lacroix et Jacques Buisson
2. Culture : Monique Mathey et Setni Baro
3. Propreté : Bernard Martin (projet de consigne pour les cannettes plastiques et métalliques), Azar Tam (animatrice des 6 Paris Fais-toi belle ! de mars 2015 à mai 2017 lors de la fête du Village Jourdain) et Grégoire Vialaret
4. Communication : Azar Tam et Stéphanie Ghesquière, partie à Lyon pour raison professionnelle, puis Christian Ben Tolilla et désormais Jean-Yves Collet
5. Solidarité : Annie Derrycks et Setni Baro

1. – La commission cadre de vie

Dans le cadre de **débats sur la voirie**, la rénovation, et sur la préservation de la métallerie Grésillon du 48 Ramponeau en mai 2015, la commission cadre de vie a reçu les élus d'arrondissement Hélène Vicq (projet d'urbanisme) et Renaud Martin (projets de voiries et espace public).

Dans le cadre de débats qu'elle a menés **autour des nuisances sonores**, la commission a également reçu la directrice de Bruitparif et l'association Les Pierrots de la Nuit, artistes-médiateurs dans les lieux provoquant des conflits de voisinage.

La commission cadre de vie a également alerté la mairie de Paris et celle du 20^e, par **l'envoi de courriers** concernant :

- Le marché du bd de Belleville
- La métallerie Grésillon du 48 Ramponeau
- La Miroiterie du 88 rue de Ménilmontant
- L'appel à idée sur le Pavillon Carré de Baudouin

Point sur le budget participatif

Le Conseil de quartier Belleville alerte sur l'absence de réalisation des projets votés.

La Mairie de Paris annonce un délai de 3 ans !

Aucun projet n'a été lancé ; cependant l'un de ceux votés en 2015 « Végétalisation de la rue des Envierges », est en cours de concertation avec l'enjeu d'un budget de 450000€ votés, face au projet de 200000€ présenté par la mairie.

Les projets votés en 2016 devraient faire l'objet de concertation. Celui de « La place Alphonse Allais », initié par l'équipe de développement local et dans lequel le Conseil de quartier s'est investi, a déjà fait l'objet d'une étude par l'école d'ingénieur de la ville de Paris.

En 2017, les 7 conseils de quartier du 20e arrondissement se sont unis pour proposer 3 projets :

- La maison de la démocratie a été écartée par les services de la ville ;
- Le parcours de découverte culturelle au travers l'arrondissement, regroupé avec d'autres projets culturels de natures différentes, n'a pas été élu ;
- L'ambitieux projet de mieux respirer dans le 20^e a été lauréat dans l'arrondissement avec 2217 votes. Ce projet devrait faire l'objet d'une concertation avec les services de la ville, Airparif et d'autres experts techniques, avec les représentants des conseils de quartier et les habitants mobilisés par les sujets de la qualité de l'air et de la santé environnementale. L'idée est d'implanter des capteurs fixes dans les 7 quartiers de l'arrondissement et de confier des capteurs mobiles aux habitants pour qu'ils mesurent le niveau de pollution dans leurs différents déplacements.

Une première réunion de concertation devrait être organisée en mars par la mairie du 20^e.

Le conseil de Paris a fait le vœu en septembre 2017 « d'organiser une conférence citoyenne dans chaque arrondissement afin de dresser le bilan de cette innovation démocratique qu'est le budget participatif et des solutions pour l'améliorer ».

Le Conseil de quartier considère que ces améliorations devront partir de ce constat : les citoyens ne décident pas eux-mêmes des investissements à réaliser.

Les dépositaires des projets (« porteurs de projet ? ») n'étaient pas présents et pas représentés. La question soulevée est « qu'est-ce qui est participatif lorsque les porteurs de projet ne les portent pas et que en final ce sont les services de la mairie qui font les projets ? ».

2.- La commission culture

La commission culture met en relation les différents acteurs des champs culturel et artistique du quartier; elle est un lieu d'échange et de débats en lien direct avec Belleville ; elle informe, soutient, et donne des pistes pour aider à la réalisation des projets.

Elle a relayé les mobilisations de quartier (pour la défense de la métallerie du 48 Ramponeau, pour le Centre d'animation des Amandiers et le 20^e Théâtre, pour la Miroiterie Ménilmontant) et lancé un état des lieux de la photographie dans le 20^e, en écho aux difficultés rencontrées par le collectif renommé de photographes « Le Bar Floréal », dont la galerie en bas du parc de Belleville a dû fermer il y a 2 ans.

La commission culture a mis en œuvre le lancement et la coordination des Journées de l'Artisanat.

Sensibilisée sur le droit d'auteur, elle lance actuellement une étude sur le patrimoine culturel immatériel, sur le respect des droits d'auteur et l'achat sur du budget d'investissement :

Les droits d'auteur : une éthique et un investissement

Le Conseil de quartier souhaite constituer un « patrimoine culturel immatériel » spécifique à Belleville, ses lieux et ses métiers, accessible à tou-te-s via des outils numériques.

Les droits d'utilisation de ce fond de patrimoine commun (des photos, des films et des textes) seraient achetés par contrat de cession, pour une durée et un territoire déterminés, sur une déclinaison de supports bien définis.

Le Conseil de quartier propose que soit mis en place un mode de gestion de l'archivage qui serait générateur de lien, de transversalité et de collaboration entre différents acteurs du quartier : les documents dont les droits seraient achetés, seraient stockés sur un site en lien avec la mairie et une plateforme de gestion, reliée à une bibliothèque ou médiathèque et à l'Espace collaboratif du futur Pôle d'activité artisanale de Belleville. Ces archives, témoignant de l'histoire des lieux, des machines et des savoir-faire qui les animent, présenteraient les portraits et l'activité de ceux qui incarnent aujourd'hui ce patrimoine.

3.-La commission propreté

Achat d'une machine à compacter les cannettes plastiques et métalliques pour sensibiliser les habitants à orienter les cannettes usagées vers le tri sélectif.

Très engagée dans ce projet, la commission a réalisé **6 « Paris Fais-toi belle ! »**, de mars 2015 à mai 2017, la dernière lors de la fête de l'association Village Jourdain place des Rigoles.

4.-La commission communication

La commission souhaite faire partager à tous les habitants les projets et problèmes du quartier, grâce à son **journal « Belleville notre quartier »** dont la périodicité est trimestrielle (11 numéros, de 4, 6 ou 8 pages).

Le prochain journal sera diffusé en mars.

La commission gère une page Facebook et un blog.

5.- La commission solidarité

La commission a aidé à la réalisation d'une Nuit des lumières, de l'amicale Couronnes.

Son projet de scène ouverte n'a pu aboutir et les membres de la commission se sont démobilisés, aussi par manque de temps.

Les Journées de l'Artisanat à Belleville : impulser une dynamique autour des métiers

Editions 2016 et 2017

Dans sa volonté de créer une dynamique autour des métiers de l'artisanat qui ont construit l'histoire de Belleville, le Conseil de quartier a organisé «Les Journées de l'Artisanat à Belleville», en octobre 2016 et octobre 2017.

La forte mobilisation de quartier pour la sauvegarde de la métallerie du 48 Ramponeau a permis d'identifier 2 causes déterminantes dans la disparition des métiers de l'artisanat : la transmission des savoir-faire ne se fait plus et les baux commerciaux qui ne sont plus accessibles. Le Conseil de quartier a choisi d'articuler l'événement en Portes Ouvertes des ateliers, avec démonstrations de savoir-faire, des expositions et des tables rondes.

Les tables-rondes ont eu pour thème l'histoire de l'industrialisation dans l'Est parisien, les enjeux du maintien de l'activité au cœur de la ville, la transmission et la reconversion professionnelle, le futur Pôle d'activité artisanale de Belleville.

Les deux éditions furent un succès.

Le nombre de visiteurs a été estimé à 1000 en 2017 (*une légère hausse par rapport à 2016*).

La dynamique impulsée par les deux éditions des Journées de l'Artisanat à Belleville a permis de mobiliser des artisans du quartier mais aussi de l'arrondissement (invités pour une exposition collective ou dans l'atelier d'un artisan situé sur le périmètre des Journées), et de plus loin (beaucoup sont venus d'Ile-de-France, pour participer aux tables rondes).

Au total, 40 artisans ont participé, 30 lieux étaient à découvrir, 5 expositions ont été organisées et 5 débats menés. Près de 1000 visiteurs sur chacun des week-ends.

Le budget

2016 : 4 086,70€

2017 : 3805,40€

Les Journées de l'Artisanat joueront un rôle important dans le futur Pôle d'Activité Artisanale de Belleville, dont elles vont marquer les étapes.

Le futur Pôle d'activité artisanale : 20 ateliers seront construits, 1000m² en synergie avec la métallerie conservée et réhabilitée

Les Journées de l'Artisanat font aussi écho au projet alternatif proposé par le Collectif Ramponeau et le Conseil de quartier. A présent en co-construction avec la Mairie de Paris, ce pôle artisanal devrait voir le jour en 2021.

Le Collectif Ramponeau et le Conseil de quartier ont participé fin 2017 au jury du concours architectural, qui prévoit la construction de 20 ateliers sur le site.

Il faudra veiller aux objectifs de maintenir des loyers bas, garantir de l'artisanat de fabrication et revendiquer une ouverture sur le quartier.

La Maison de l'Air

Inoccupée depuis 2014, elle fait l'objet d'une convention d'occupation temporaire jusqu'à fin 2018 entre la Ville de Paris et l'association « les Halles civiques ».

Présentation des Halles civiques en convention d'occupation temporaire :

5 personnes de l'association « Les Halles civiques » se sont tout d'abord présentées, chacune en tant qu'individu ou membre d'une association faisant partie du regroupement : un représentant de « 27^{ème} Région », une représentante de « Démocratie Ouverte », deux représentants d'autres associations parmi les 20 constituant les Halles civiques, et une chercheuse sur « l'émergence de la parole citoyenne ».

Ils ont ensuite présenté succinctement leur projet :

- **Du co-working**, avec un ensemble de chercheurs travaillant sur la démocratie et les moyens de reconnecter les administrations avec les citoyens.
- **Une programmation de quartier** : Les Halles civiques souhaitent accompagner leur projet d'une programmation de quartier avec des débats, de la pédagogie sur la démocratie et un café pour se rencontrer. Ils utiliseront ponctuellement (aux mêmes conditions que tout le monde) l'amphithéâtre de plein air.

Pour remettre sommairement les lieux en état, « Les Halles civiques » ont fait appel à Extra-Muros, association du 20^{ème}, et à des jeunes du quartier.

Le calendrier

Quelques équipes devraient s'installer sous peu.

- **Le 8 mars** un temps convivial est prévu
- **Le 12 mars** (à confirmer) c'est l'inauguration « officielle »

L'association « Les Halles civiques » est dans les lieux pour 9 mois.

Elle part ensuite poursuivre son projet dans un autre arrondissement de Paris.

Elle a reçu une subvention de la Ville de Paris de 50000€ pour l'ensemble de son projet.

Quel projet pérenne pour la Maison de l'Air ?

Les élus présents confirment que la proposition pour l'appel à projet pérenne n'a pas encore été faite. Une concertation devrait avoir lieu, afin de déterminer le contenu du futur projet.

Des habitants présents indiquent qu'ils souhaitent que le lieu reste un lieu public.

Les questions des habitant-e-s sur la Maison de l'Air

Quelques questions ont été posées : une sur l'amiante, une autre rappelant la destination première d'orangerie, et une question portant sur les 9 mois ou 3 ans d'occupation temporaire et sur l'absence de concertation, et même d'information, sur le projet pérenne.

A cette question, monsieur Gassama explique que le conseil de quartier aurait refusé une concertation lors de la plénière précédente. En réponse, le conseil de quartier précise que la proposition de la mairie lors de cette plénière de juillet concernait des ateliers de « récolte d'idées », s'il restait du temps en fin de réunion.

Ces ateliers ne pouvaient pas être identifiés comme de possibles concertations, tant attendues par les habitant-e-s et par le Conseil de quartier. Le sujet de la Maison de l'Air mérite bien davantage qu'un atelier en fin de plénière.

Les projets de la Mairie

- Le réaménagement du boulevard de Belleville : annonce de la suppression de la piste cyclable. Une réunion publique devrait avoir lieu prochainement ;
- Le jardin Kemmler : les travaux vont démarrer et se concrétiser avant fin 2018 début 2019.
- Le square Léon Zygel du 77 rue Pixérécourt : un appel à projet pour un jardin partagé.

Les questions des habitant-e-s

- Que devient le terrain d'éducation physique (TEP) Olivier Métra ? réponse de monsieur Gassama : « on attend les décisions, mais en respectant la concertation attendue ».
- Quid des travaux rue des Envierges et rue Dénoyez ? « les réponses sont à venir »
- Centre Nakache : ne risque-t-il pas d'y avoir discontinuité du service, suite à l'arrêt de sa gestion par l'UCPA ? : « la réattribution fera suite à un nouvel appel d'offres (cela prendra au minimum 6 mois). Si l'UCPA arrête avant, les pénalités prévues au contrat s'appliqueront. »
- La propreté dans le quartier : quelles sont les mesures prises ? « il est mis un point particulier sur l'incivisme avec la mise en place de la brigade de lutte contre les incivilités qui verbalise de plus en plus ».
- Les locaux commerciaux vides : qu'en fait-on ?
Antoinette Guhl avait rappelé auparavant l'engagement des élus du 20^e à favoriser le plus possible les conventions d'occupation temporaire dans les locaux vacants.